

Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation





4e journée des start-up et

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Questions actuelles, questions futures

> Vendredi 15 février 2013 Aula de la Faculté de droit, Av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel



Faculté de droit Secrétariat - formation Université de Neuchâtel Av. du Premier-Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch

Programme

_			
09 h 15	Accueil des participants		
09 h 45	Ouverture de la journée		
09 h 50	Brevets : A l'(ou)est beaucoup de nouveau - implications pour la R&D suisse ? Professeur Daniel Kraus, Université de Neuchâtel		
10 h 20	Développements en droit des brevets au niveau européen : Quelles implications pour la Suisse ? Dr Christophe Saam, Directeur, P & TS		
10 h 50	Pause		
11 h 20	Collaborations hautes écoles - PME : A qui la PI ? Début d'une casuistique. Professeur Nathalie Tissot, Université de Neuchâtel		
11 h 50	Discussion		
12 h 20	Repas		
13 h 40	Designs: A patent way of marking my territory? Dr Peter Schramm, Legal Counsel Vitra, meyerlustenberger lachenal, Zurich		
14 h 10	Le droit d'auteur : Instrument de promotion de l'innovation Professeur Vincent Salvadé, Université de Neuchâtel, Directeur général adjoint, SUISA		
14 h 40	Droit de la concurrence : Instrument de promotion de l'innovation ? Professeur Patrick Krauskopf, ZHAW, Krauskopf Wagner & Partner, Zurich		
15 h 10	Pause		
15 h 30	Pl et concurrence : Quels effets sur la stratégie Pl des PME ? L'exemple de Felco Christophe Nicolet, CEO, Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane		
16 h 00	Discussion		
16 h 30	Clôture		

Objectifs

Cette 4ème journée des start-up et de l'innovation traitera d'une part des développements récents en matière de propriété intellectuelle les plus topiques pour les entrepreneurs. Dans ce cadre, elle mettra l'accent sur les différents droits de propriété industrielle (brevets, marques, designs). D'autre part, le droit d'auteur sera réinterrogé dans ses fondements, ce qui est particulièrement important à l'heure où il est mis au défi de la dématérialisation du contenu. Tous ces droits seront traités à la lumière de leur rôle dans le processus d'innovation, ainsi que de leur gestion lorsqu'un produit nouvellement commercialisé est le fruit d'une collaboration avec une haute école. Il sera tenu compte des possibilités et des limites que le droit de la concurrence fixe aux entrepreneurs. Ce séminaire est ainsi ouvert indistinctement aux entrepreneurs et à leurs conseillers, avocats ou juristes, ainsi qu'aux économistes, aux responsables du transfert de technologie ainsi qu'aux membres des administrations fédérales et cantonales actives dans la promotion de l'innovation et du développement économique.

Public-cible

Avocats, juristes, entrepreneurs, ingénieurs, chercheurs, responsables ou collaborateurs de services juridiques d'entreprises, spécialistes du transfert de technologie, économistes, membres des administrations fédérale et cantonales.

Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et documentation) Stagiaires et assistants

CHF 350.-

Délai d'inscription

1er février 2013

Lieu

Aula de la Faculté de droit, Avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel Tel.: 032 / 718 11 89

E-mail:droit.formation@unine.ch

Carte d'inscription

Nama Duánama.

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit, le cas échéant par E-mail ou sur www.publications-droit.ch.

Je prendrai part à la 4° journée des start-up et de l'innovation et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé :

Nom, Frenom.		
Adresse:		
Code postal et localité :		
Tél. professionnel :		
E-mail:		

Signature: